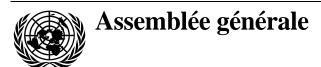
Nations Unies A/C.6/63/L.22



Distr. limitée 12 novembre 2008 Français Original : anglais

Soixante-troisième session
Sixième Commission
Point 75 de l'ordre du jour
Rapport de la Commission du droit international
sur les travaux de sa soixantième session

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution A/C.6/63/L.20

Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixantième session

Insérer le paragraphe ci-après après le paragraphe 8 du dispositif :

Prie le Secrétaire général de lui présenter, conformément aux procédures établies, différentes options pour appuyer le travail des rapporteurs spéciaux;

08-59987 (F) 121108 121108